Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 128 (2007)
Heft: 8

Rubrik: Courrier du lecteur

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La nosémose

Cette maladie est toujours à l'ordre du jour; il y a peu de ruches qui ne soient visitées, une fois ou l'autre, par cette maladie du tube digestif des abeilles.

Certaines contrées sont plus exposées que d'autres. Pour ma part, je pense que l'eau est un facteur de propagation de cette maladie, le manque d'hygiène au rucher en étant un autre, ainsi que certains pollens.

Il y a quelques années, j'ai utilisé le Nosémack, puis, voici deux ans, ayant découvert une colonie fortement atteinte, j'ai suivi les conseils de M. E. de Meyer, de Grimbergen, en Belgique qui, dans une lettre datée du 11 décembre 1961, me disait ceci :

«Pour ma part, j'ai employé et toujours recommandé le sulfate de soude pur. Il existe un produit allemand qui, paraît-il, est bon, il s'agit du Nosémack. Mais le sulfate de soude est peu coûteux et sans danger».

Le nourrissage est le suivant:

1. *Préparer 10 kg de sucre pour 7 litres d'eau.*
2. *Ajouter une cuillerée à café de sulfate de soude pur par litre de sirop (ceci se fait à chaud, la cuillère doit être bien garnie, mais sans exagération).*
3. *Placer le nourrisseur sur la ruche.*
4. *Verser un litre de sirop bien chaud.*
5. *Couvrir la ruche de façon qu'elle soit en mesure de conserver la chaleur.*

Remarque: Quand le nourrisseur est vide, vous pouvez encore donner un litre de la préparation, et c'est tout.

Le plus souvent, après la première distribution, les abeilles sortent nombreuses, salissent un peu les abords de la ruche, mais elles sont purgées et leur travail s'en ressent.

Vous pouvez également, afin d'attirer les abeilles dans le nourrisseur, préparer un thé peu coûteux. Dans un litre d'eau, faire bouillir quelques pelures d'orange avec quelques feuilles de menthe et 10 gr. de racines de gentiane. Ce thé est très amer et les abeilles en sont friandes. Quand votre sirop au sulfate de soude est prêt et chaud, vous y ajoutez un décilitre de thé par litre de sirop. La plupart des maladies intestinales sont dues à l'ingestion de produits obstruants ainsi qu'à l'humidité. L'homme qui réside dans des endroits humides et froids souffre presque toujours de coliques et de rhumatismes. Donc, il faut de la chaleur et un intestin propre, capable de travailler avec vigueur.

Le conseil du médecin est toujours le même... «il faut d'abord nettoyer la machine.»

M. de Meyer attire mon attention en disant: «La véritable nosémose (avec spores qui se développent en chaîne) est plutôt rare.

Mais il y a une forme bénigne dans laquelle les spores sont plus petites et beaucoup plus nombreuses. Il y a quelques années, j'ai désigné cela sous le nom de «fausse nosémose». En général, c'est cela que l'on classe sous le nom de nosémose, mais c'est inexact.

De toute façon, il reste que les abeilles en meurent.

«La pratique m'a appris que dans les régions humides ou très froides, en montagne, il est bon d'employer la purge au sulfate de soude pur dès que le miel est extrait, mais avant de donner les provisions d'hiver, et ensuite au printemps, quand les abeilles recommencent à voler, après 5 à 6 jours de vol».

En définitive, ce traitement ne coûte que quelques centimes ! Il est très efficace et prend très peu de temps.

J'ai mis ces conseils en pratique à deux reprises; je puis vous assurer que les résultats ont dépassé tout ce que je pouvais en attendre et que l'une de mes ruches qui était fortement nosémosée m'a donné une très belle récolte.

Je dois vous dire aussi que toutes mes ruches ont reçu chacune 2 litres de cette préparation et que toutes avaient une population et un couvain des plus enviables.

Que d'autres apiculteurs sérieux fassent, eux aussi, un essai pour confirmer ces bons résultats peu coûteux et très concluants.

La nosémose est une maladie déroutante qui existe un peu par tout. Lorsqu'on découvre une ruche atteinte et qu'on pousse ses investigations à d'autres colonies, on s'aperçoit très vite que bien des abeilles sont porteuses de spores de nosémose alors qu'elles semblent saines, et bientôt la récolte manque; alors la maladie prend le dessus. Il n'en va pas de même avec une récolte appréciable qui peut, le cas échéant, faire disparaître la maladie sans que l'apiculteur s'en aperçoive.

En outre, il est évident que, pour un apiculteur possédant un certain nombre de ruches, l'emploi du Fumidil B ou du Nosémack représente une dépense fort onéreuse qui n'aboutit pas à de meilleurs résultats.

Lausanne, octobre 1968. ***L. Mages***

N.B. Le sulfate de soude est comparable au sel de Glauber, mais il est plus raffiné.

Note de la rédaction :

Cet article me fut fourni par M Georges Dumoulin de Lourtier, mais attention il date d'un temps certain ou d'un certain temps.

La nosémose est un sujet toujours d'actualité, elle n'est peut-être pas assez prise au sérieux !

C'est certes une maladie pernicieuse, mais attention, les procédés et médicaments utilisés, il y a bientôt 40 ans, ne sont pas ou plus homologués. Le monde autour de nous change constamment et il ne faut pas oublier que certains trai-

tements ne sont pas forcément efficaces, ce n'est des fois qu'un leurre. Ayant pris des renseignements auprès du Dr. J.-D. Charrière du Liebefeld, je puis vous informer, qu'il n'existe aucune donnée scientifique au sujet du sulfate de soude en apiculture. Ce produit est surtout utilisé comme support pour les détergents. En médecine humaine il est considéré comme puissant laxatif. M. Charrière doute d'ailleurs qu'un nourrissage de 2 litres de cette préparation suffisse à assainir sérieusement les colonies en cas de nosémose.

Concernant le Fumidil B, il faut savoir qu'il a été retiré du commerce depuis de nombreuses années, pour la simple et bonne raison qu'il contenait de l'antibiotique; c'est donc un produit qui n'a rien à faire dans les ruches.

Le Nosémak, lui contenait du mercure, un élément hautement néfaste pour la santé comme tout un chacun le sait, donc également à bannir.

Ceci nous prouve qu'il ne faut pas toujours se fier aux vieilles traditions, ce qui est considéré comme au point et efficace aujourd'hui, ne le sera peut-être plus demain.

Le grand danger de trouver des matières néfastes dans le miel doit nous faire réfléchir. Les analyses de plus en plus poussées nous permettent aujourd'hui, de découvrir des choses insoupçonnées, il y a encore peu. Il est donc judicieux de ne pas traiter avec des procédés ou des médicaments non autorisés pour ne pas courir de risque et en faire courir aux consommateurs. Chacun se doit de réagir en personne responsable.

FRANCO DOMICILE - TOUT COMPRIS

Bocaux à miel en verre, large ouverture, forme basse, couvercles à fermeture baïonnette imprimés

Livrés à domicile						Livrés à domicile - Bocaux à miel, prix pour palettes				
1 Kg	avec couvercle	1.23	-.98	-.84	-.74		-.70	-.68	-.63	Sur demande
1/2 Kg	avec couvercle	1.03	-.80	-.69	-.62		-.49	-.46	-.41	
1/4 Kg	avec couvercle	-.95	-.73	-.66	-.58		-.48	-.45	-.40	
50 g	avec couvercle	-.70	-.62	-.58	-.52		-.41	-.38	-.36	
Couvercle seulement		-.42	-.35	-.32	-.29	à boîte	-.24	-.21	-.18	
Dès pièces		150	300	500	1000	Dès palettes	1	2-5	6-10	+11
Retirés à Chiasso						Retirés à Chiasso - Bocaux à miel, prix pour palettes				
1 Kg	avec couvercle	-.78	-.73	-.70	-.66		-.63	-.61	-.56	Sur demande
1/2 Kg	avec couvercle	-.65	-.58	-.55	-.52		-.44	-.42	-.38	
1/4 Kg	avec couvercle	-.59	-.55	-.53	-.49		-.42	-.41	-.37	
50 g	avec couvercle	-.55	-.51	-.46	-.44		-.36	-.34	-.32	
Couvercle seulement		-.35	-.31	-.29	-.25	à boîte	-.20	-.17	-.16	

Le prix est entendu pour bocaux de même grandeur.

Livraison: + 3 jours (cargo domicile).
Pour retirer la marchandise s'annoncer au ☎ S.V.P.
Livrés à domicile = coût de transport + TVA compris.
Facture 20 jours net. -- Échantillons gratuits sur demande.
D'autres pots en verre (forme/capacité) selon votre exigence.

1 palette (1Kg)= 98 emballages de 12 pièces= 1'176 p.
1 palette (1/2 Kg)= 96 emballages de 25 pièces= 2'400 p.
1 palette (1/4 Kg)= 99 emballages de 24 pièces= 2'376 p.
1 palette (50 g)= 54 emballages de 54 pièces= 2'916 p.

Crivelli Imballaggi, via Favre 2a, 6830 Chiasso, ☎ 091 647 30 84 - Fax 091 647 20 84
crivelliimballaggi@hotmail.com